



Numéro 33, mars 2017

Éditorial

Dans l'Echo de Cartigny d'août 2015 (n°29), nous avons évoqué les débuts de la première étape du processus relatif à l'élaboration d'une fiche du plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA) spécifique à l'Aéroport International de Genève (AIG).

Cet instrument de planification doit permettre de définir le cadre de l'exploitation et du développement des infrastructures de l'AIG à l'horizon 2030. Il s'agit notamment d'évaluer l'impact futur des activités aéroportuaires sur l'aménagement du territoire, l'environnement et la santé de la population.

Les prévisions retenues officiellement tablent sur une augmentation du trafic des avions de + 46'200 mouvements/an et sur un accroissement du nombre de passagers de 15 millions en 2014 à 25 millions en 2030 !

Face à de telles perspectives, les autorités communales ont interpellé le Canton lors de deux prises de position écrites dans lesquelles elles ont énoncé officiellement leurs préoccupations et questionnements.

Elles ont aussi participé à toutes les séances d'information et les réunions de travail organisées par le Canton et l'ATCR-AIG (Association Transfrontalière des Communes Riveraines de l'AIG).

Pour rappel, l'ATCR est une association réunissant uniquement des collectivités publiques concernées par les impacts de l'AIG. Elle regroupe actuellement 25 communes, sur deux cantons (Genève et

Vaud) et deux départements français, ce qui représente plus de 136'000 habitants.

Durant l'année 2016, plusieurs faits notables ont marqué la première étape du processus PSIA.

D'abord, l'évaluation d'impact sur la santé (EIS) a été finalisée. Cette étude complexe, co-financée par le Canton et l'ATCR, montre une influence négative de l'activité aéroportuaire sur la santé des populations riveraines (pollution de l'air et nuisances sonores).

Ensuite, le Conseil d'Etat a proposé aux autorités fédérales un scénario alternatif reposant sur le plafonnement du volume de bruit entre 22h00 et 24h00 basé sur l'état prévisible en 2020. Ainsi on apporterait aux riverains la garantie que le bruit après 22h00 n'augmentera pas au-dessus du niveau défini pour 2020. Redoutant de créer un précédent, les autorités fédérales (le DETEC et l'OFAC) rejettent pour l'instant cette proposition. Le DETEC propose plutôt de garantir l'absence d'opérations de vol entre 24h00 et 06h00 par l'application de l'art. 31a OPB.

On peut encore signaler ici la forte implication d'associations de riverains et de citoyens qui ont fait aboutir une initiative populaire cantonale visant à un "pilotage plus démocratique de l'AIG" (votation cette année encore ?)

Finalement, les autorités fédérales ont clos le processus de coordination, première étape du processus PSIA, par l'élaboration du protocole

de coordination. Ce document, de portée purement informative, n'est aucunement contraignant et n'est qu'une synthèse des différentes discussions et travaux de la première étape du processus. Dans ledit protocole, le scénario alternatif de plafonnement proposé par le Canton est rejeté. De plus, le calcul des courbes d'exposition au bruit proposées par les autorités compétentes fait déjà l'objet de nombreuses critiques.

La deuxième étape du processus PSIA est aujourd'hui initiée. L'OFAC (Office fédéral de l'aviation civile) va élaborer, sur la base du protocole de coordination, un projet de fiche PSIA qui sera soumis à une procédure de consultation (offices fédéraux, cantons de Genève, Vaud et France). C'est durant cette deuxième phase que la population sera officiellement informée et pourra enfin prendre formellement part au projet.

Les autorités communales vont continuer à suivre attentivement ledit processus et à y prendre une part active malgré des pouvoirs et des moyens limités.

Pour avoir les références de l'étude sur la santé (EIS) et du protocole de coordination : nicolas.pontinelli@cartigny.ch



Le saviez-vous ?

De son vivant, M. Jean Valloton (1914-2009), membre fondateur du GRHC et enfant de Cartigny, en a rédigé un certain nombre dans le journal « Informations cartiginoises ». En voilà un sur les déchets :

En cette période où l'on parle passablement de « déchetterie », saviez-vous comment nos ancêtres s'organisaient pour préserver la nature ? Commençons par le fourneau potager de la cuisine, véritable incinérateur miniature à ordures, brûlant allégrement le bois, les branchages, les sarments, les coquilles de noix, les papiers et même les balayures de la cuisine. Quant aux cendres, elles servaient d'engrais, d'anti-limaces et dans certains cas, de poudre à lessive.

Ce qui ne se brûlait vraiment pas, mais pouvait se décomposer, était jeté sur le « ruclon » en attendant de devenir terreau pour fertiliser le jardin potager. Contrairement à aujourd'hui, la quantité de matériel d'emballage encombrant nos poubelles n'était pas de mode. Les bouteilles en verre étaient rares et donc utilisées et réutilisées.

Bien sûr, il y avait des déchets irrécupérables, tels la vaisselle cassée, les tessons de verre ou encore les ferrures inutiles. La population de Cartigny avait la chance de disposer d'un petit « dévaloir naturel » discret, près du Chemin des Roches, petit ravin dit « gotale », descendant à forte pente dans la direction du Rhône. Des archéologues d'un autre millénaire y trouveront peut-être un jour des trésors et expliqueront notre civilisation à leurs petits-enfants.

L'élimination des déchets naturels de l'homme ne pose pas de problèmes directs à l'heure actuelle, on l'oublie. Anciennement, sans eau courante dans les habitations, on se contentait d'une petite cabane extérieure au bâtiment, munie d'une planche au trou bien rond, ouverte à tous vents, été comme hiver, soleil, pluie ou neige. Une description plus détaillée de cette habitude de la vie rurale pourrait faire l'objet d'un « Saviez-vous » spécial, mais il ne sera probablement jamais écrit, vu son manque de poésie...



↑ Chemin des Roches

Du Ruclon à l'Ecopoint



↑ Ecopoint Pré-de-la-Reine

Réserve naturelle de La Petite-Grave

La réserve naturelle de la Petite Grave s'épanouira dès ce printemps

Pro Natura Genève est heureuse d'annoncer cette bonne nouvelle : le retour à la nature et à l'agriculture d'un ancien site industriel illégal est imminent.

En effet, en 2009, notre association a acheté ce terrain d'environ 2000 m², avec l'impératif de rétrocéder la moitié à l'exploitation agricole. Dès 2011, le terrain est classé en réserve naturelle et un budget de près de 2 millions de francs a été nécessaire pour démolir les infrastructures industrielles et faire évacuer les déchets spéciaux. En 2016, les machines de chantier se sont relayées pour les importants travaux de remise en état : dessouchage, terrassement, évacuation de matériaux, remblayage et aménagement de mares.

Par la suite, dans le cadre de la renaturation à proprement dite, plusieurs habitats ont été créés. Tout d'abord des plans d'eau peu profonds, très rares à Genève, temporaires et parfaits pour la reproduction des amphibiens. Ensuite, des milieux humides comprenant une roselière, favorables notamment à la grenouille agile, au triton, aux oiseaux et aux libellules, de même que des talus voués à devenir des prairies sèches, milieux rares en Suisse. Et pour finir, la partie agricole sera ensemencée en prairie fleurie et comprendra un verger haute-tige. Ce périmètre sera par la suite pâturé par des chevaux.

Au début de cette année, le chantier était en recherche de terre pour la deuxième phase du chantier : la mise en place de terre végétale pour la reconstitution d'un sol agricole de qualité. Dès ce printemps, la terre sera

répartie sur le terrain voué à l'agriculture. A la fin de ces travaux, des arbustes seront plantés entre la partie agricole et les milieux naturels. Ainsi, après 3 ans d'attente de stabilisation naturelle du sol, l'agriculteur pourra exploiter cette parcelle.

Les batraciens sont les premiers bénéficiaires de la renaturation de ces lieux. La Petite Grave est classée site de reproduction de batraciens d'importance nationale du canton de Genève et a déjà accueilli le Crapaud calamite. Véritable point relais entre la Champagne et le secteur de Bernex, la colonisation du site de la Petite Grave a constitué une excellente nouvelle pour la survie de l'espèce, actuellement très menacée à Genève et en Suisse par faute d'habitats.



La réserve naturelle étant assez petite, il n'est pas prévu de l'ouvrir au public qui apporterait une trop grande pression sur ce milieu fragile et rare. Néanmoins, les chemins tout autour de la réserve resteront accessibles aux promeneurs, et la réserve du Moulin de Vert est aménagée

pour accueillir le public à quelques centaines de mètres de là.

Ce projet a une incidence extrêmement positive pour la biodiversité et pour le paysage. Il s'effectue, de surcroît, en collaboration avec un agriculteur. C'est donc avec une grande joie que nous voyons enfin, grâce au soutien de nos nombreux donateurs, notamment de la commune de Cartigny, ces beaux milieux se dessiner sous nos yeux et la nature reprendre ses droits.

Isaline Probst Schär, Coordinatrice Territoire et Ecosystèmes à Pro Natura Genève, isaline.probstschaer@pronatura.ch

Remerciements

Le mois de décembre a été particulièrement animé à Cartigny puisque tous les soirs vers 18h, des habitants bravant le froid et la nuit se sont retrouvés pour admirer une fenêtre de l'Avent décorée par une famille du village. Les occasions n'ont pas manqué de se retrouver autour de délicieux gâteaux ou vin chaud, de faire connaissance pour certains nouveaux habitants, de se saluer, d'échanger, de rire autour de braseros qui nous ont réchauffés. À vous tous qui êtes venus, aux familles « ouvreuses de fenêtres », un immense merci car vous avez démontré que la convivialité est une valeur bien présente à Cartigny.

Calendrier de l'Avent

Le 1er décembre dernier, c'est devant la mairie que l'on découvrait la première fenêtre de l'Avent. Il s'agissait d'une longue corde sur laquelle nous avons disposé 24 enveloppes surprises. A l'intérieur de ces dernières, il y avait des missions à remplir ou des petits cadeaux à recevoir.

Toutes et tous avez bien joué le jeu en choisissant une enveloppe.

Certaines personnes plus chanceuses que d'autres se sont vues offrir un ticket de Tribolo, une pizza au café de Cartigny, un café-croissant à la Causette ou encore un tour en balayeuse avec notre employé de la voirie.

Pour les moins « chanceuses », le contenu de l'enveloppe représentait une mission rigolote à accomplir.

Notre Pasteure, Mme Tschitenge-Privat a reçu la mission suivante :

« Pour l'Echo de Cartigny du mois de mars 2017, écrire un poème de trois strophes contenant 4 vers chacune. Les mots suivants devront être utilisés : éléphant, culottes, épicurien, feuillu, rire, sauvage. »

Un tout grand merci à Mme Tschitenge qui vous offre le poème suivant :



Le printemps à Cartigny

Comment dire le printemps et sa douceur
Quand les pingouins et les éléphants
se retrouvent en culottes au bord des étangs
Ravis du soleil rayonnant de chaleur

Comment dire le printemps et ses plaisirs
Quand enfin les légumes sauvages et les
feuilles
Emergent sur les branches où l'on cueille
Les premiers fruits dans des rires

Comment dire le printemps et le bonheur
Qui se savoure en épicurien
Quand le feuillu revient
Et que les enfants chantent chœur

« On va à la forêt d'enfants... »

Ces mots sortis de la bouche d'une fillette de trois ans nous ont donnés l'idée de continuer à appeler cet endroit ainsi.

Cet endroit... ce fut d'abord une idée... puis un projet devenu réalité il y a bientôt trois ans, suite à une formation qu'a suivie l'une d'entre nous.

L'équipe éducative a tout mis en œuvre pour permettre aux petits Cartiminois de profiter de moments particuliers dans un environnement naturel.

Avec l'aide de parents très enthousiastes, il a fallu trouver un endroit propice pour développer cette nouvelle activité non loin du jardin d'enfants car nos bambins s'y rendent à pied depuis le local au cœur du village.

Et nous avons frappé à une bonne porte: la Communauté des « Anges de l'Eternel », propriétaire du lieu, a été d'accord de nous prêter un lopin de terre boisé.

Nous avons aménagé un espace avec des rondins pour nous asseoir et nous disposons même d'un abri en bois en cas de pluie!

A chaque sortie, accompagnés de deux parents volontaires, les éducatrices et les enfants prennent le chemin qui les mène au bois. Une petite charrette nous permet de transporter du matériel indispensable au bon déroulement de la matinée: pelles, râteliers, cordes, un seau en guise de toilettes, le goûter etc.

Chacune de nos sorties semblent apporter à tout un chacun son lot d'aventures, de découvertes et, surtout, de plaisirs partagés.

D'ailleurs, des études sur le sujet mentionnent l'impact bénéfique du jeu en forêt sur le développement de la motricité, de la créativité et de l'autonomie ainsi que sur la résistance et une meilleure capacité pour surmonter les difficultés.

Nous remercions chaleureusement la Communauté des « Anges de l'Eternel » qui met ce « petit paradis »* à notre disposition toutes les trois semaines pour le bonheur de nos chers petits Cartiminois.

Les éducatrices du Jardin d'enfants, Anne, Carole et Jessica.

* authentique appellation du lieu-dit



La chenille processionnaire du pin

Les poils urticants de ces chenilles, qui quittent les nids vers les mois de mars et avril, constituent un danger pour les humains et les animaux domestiques. Au contact de la peau, ils peuvent provoquer des démangeaisons, des réactions allergiques et avoir des conséquences graves, notamment pour les enfants et les animaux de compagnie.

Précautions à prendre face à ces chenilles très allergisantes

Le contact des chenilles et des nids est très allergisant, et les chenilles sont dangereuses même à distance. Les poils sont en effet « éjectables » : si la chenille est menacée, elle projette ses centaines de milliers de poils urticants longs d'à peine 1mm, qui demeurent en suspension dans l'air et peuvent ainsi être inhalés ou atteindre les yeux, la peau du visage et du cou.

Ces poils urticants contiennent une toxine irritante et peuvent se ficher dans l'épiderme, les muqueuses et les voies respiratoires, provoquant troubles respiratoires, rougeurs, démangeaisons, lésions cutanées voire nécrose des tissus ; chez les personnes sensibles, le choc anaphylactique est également à craindre.



Ne secouez ni manipulez donc jamais de nid, occupé ou non, sans prendre les précautions qui s'imposent : masque couvrant les yeux, le nez et la bouche, protection du visage, du cou, des mains, des membres... Attention également aux chenilles en procession ou présentes sur les arbres ou à l'intérieur des écopièges.

Méthodes de lutte

L'évolution des populations de chenilles processionnaires se manifeste de manière graduelle, l'insecte pouvant pulluler 1 à 3 années de suite. Entre deux culminations, parfois espacées de nombreuses années, les chenilles sont discrètes bien qu'elles puissent apparaître localement.

Les chenilles sont dangereuses durant un court laps de temps. Pour éviter les problèmes, il faut les détruire quand elles sont dans leurs nids ou installer des pièges écologiques, avant qu'elles ne se réveillent de leur repos hivernal.

L'ÉcoPiège est respectueux de l'écosystème en interceptant exclusivement la chenille processionnaire du pin.

Source : <http://www.gerbeaud.com>

Illustrations : LJ42, Flickr, sous CC BY-NC 2.0

Des «Robins des bois» à la Petite-Grave...

Si vous vous aventurez dans le chemin des Bruyères, vous risquez d'entendre ceci : « Archers, vous pouvez tirer ! » ou encore cela « Flèches ! ». Mais pas de panique, vous ne risquez rien !

Ces indications sont données aux enfants, adolescents et adultes qui s'entraînent en toute sécurité au tir à l'arc instinctif sous les indications et l'accompagnement attentif et bienveillant de Stéphane Frei. La discipline et la bonne humeur font en effet bon ménage dans les cours qu'il dispense à Fun Archerie.

Il y a de cela bientôt 50 ans, Stéphane courait déjà enfant sur cette grande propriété familiale de la Petite-Grave au lieu-dit Gonvers, à la poursuite d'assaillants imaginaires avec un arc et des flèches taillés dans des branches de noisetier. Mais c'est tout à fait par hasard qu'il a redécouvert l'art du tir à l'arc, il y a 7 ans, en accompagnant son beau-fils à un cours et en se prêtant au jeu « juste pour essayer ». Ce fut une véritable révélation dès la première flèche. « Les sensations et le calme qu'apporte cette activité sont simplement incroyables ».

« Véritable philosophie de vie, le tir à l'arc instinctif exige de la concentration et vivre pleinement l'instant présent, ici et maintenant. L'essentiel est de trouver l'harmonie avec soi-même dans l'exercice du tir à l'arc, tant avec son corps qu'avec son esprit. »

Et c'est quoi le tir à l'arc instinctif ?

Il existe plusieurs disciplines de tir à l'arc. Contrairement au tir à l'arc dit « olympique » dans lequel l'archer possède un viseur, le tir à l'arc instinctif se singularise par le fait que le tireur ne regarde que la cible. A ce propos j'aime bien raconter cette petite anecdote. Un jour un enfant qui tirait à l'arc olympique m'a dit: « avec ton arc et tes au bol ! » « C'est un peu répondu. La vérité ne la bouche des enfants !? »

« Le tir à l'arc instinctif sorte l'instinct d'action, conscience, la faculté juste en se basant l'expérience acquise par La coordination œil-fil du temps et seule la de tir permet de art. »



En fait Stéphane, toi flèches en bois, tu tires ça bonhomme! » lui ai-je sort-elle pas toujours de cristallise en quelque un état de pleine d'accomplir le geste essentiellement sur le corps à chaque flèche. main-cerveau s'affute au répétition des séances progresser dans cet

Sur le terrain la séance de tir continue... « Archers, préparez-vous à tirer ! » Les enfants se préparent. Les flèches rangées dans un carquois sur le dos ou à la hanche, les «Robins des bois» en herbe s'avancent sur le pas de tir (une ligne délimitée au sol par des piquets) et lorsque les arcs s'arment, les cibles à blasons (tir Fita) ou les animaux en mousse (tir 3D) tels que renard, chamois, hibou ou blaireau répartis sur le terrain n'ont qu'à bien se tenir ! Puis les flèches volent, silencieuses...

Stéphane Frei est né en Patagonie en 1963. Il y a vécu 10 ans et en a gardé l'amour de la nature et des grands espaces. D'origine genevoise et biologiste de formation, il enseigne depuis 30 ans la biologie et les mathématiques au Cycle d'Orientation du Renard au Lignon. Ses multiples centres d'intérêts le conduisent toujours à la contemplation des présents de ce que les amérindiens appellent encore aujourd'hui « Mère Nature ». Et la passion du tir à l'arc s'inscrit désormais comme une évidence dans sa vie. Détenteur d'un brevet de Moniteur Jeunesse & sport de tir à l'arc, il

enseigne également cette discipline sportive à ses élèves au CO Renard. Il a par ailleurs occupé avec passion le poste d'entraîneur pendant 4 ans dans un club de tir à l'arc genevois. Il participe aussi régulièrement à des compétitions, s'est classé 3ème au dernier championnat suisse 3D de Montfaucon (JU) et est no 1 au classement national SwissArchery - 2016 / WA - Parcours 3D dans sa catégorie Longbow (arc droit).

Au début de l'été 2016, il a fondé sa propre école de tir à l'arc instinctif afin de répondre à une demande grandissante de personnes souhaitant s'initier à ce sport. « Ainsi est né Fun Archery, afin de transmettre et de partager ma passion aux autres ».

Stéphane accueille les débutants tous les mercredis et samedis de l'année scolaire et ses plus jeunes élèves n'ont que 8 ans. Activité de plein air par excellence, les archers tirent toute l'année, profitant souvent des beaux jours mais bravant aussi avec détermination, tels de vrais guerriers, les frimas de l'automne ou la bise glaciale de l'hiver avec comme seule protection une bâche en cas de pluie ou un brasero dans lequel brûle un grand feu pour se réchauffer les mains. N'est-ce pas là un magnifique retour aux sources que découvrent ces jeunes et moins jeunes archers ?



Antenne Swisscom

Nous vous informons qu'une antenne Swisscom a été installée derrière le bâtiment du local des pompiers, sis rue du Trabli 8.

Afin que cette antenne devienne opérationnelle, dans le courant du mois d'avril, il est nécessaire de procéder à des travaux sur plusieurs tronçons sur les routes de la commune.

Pour toute question y relative, veuillez appeler le numéro Swisscom 0800 800 800. Vous trouverez ci-après divers liens vous permettant de trouver réponse à vos questions :

<https://www.swisscom.ch/fr/about/entreprise/durabilite/travail-flexible/rayonnement.html>

<https://www.swisscom.ch/fr/about/entreprise/durabilite/team-et-contact.html>

<https://www.swisscom.ch/content/dam/swisscom/fr/about/responsabilite/travail-flexible/documents/Informations-sur-linfrastructure-de-communication-mobile.pdf>

Local des jeunes

Vous avez entre 16 et 25 ans ? Vous souhaitez rencontrer des jeunes de votre âge ? Ce local est fait pour vous !

Horaires

lundi, mardi et jeudi de 16h00 à 22h00
mercredi et dimanche de 12h00 à 22h00
vendredi de 16h00 à 24h00
samedi de 12h00 à 24h00

Accès

Sous la salle communale, par la rampe face à la mairie.

Partenariat entre la commune et la FASE, travailleurs sociaux hors murs.

Chiens dans le préau de l'école

Nous vous rappelons que les chiens ne sont tolérés ni sur la petite Plaine ni dans le préau de l'école et ce, même tenus en laisse.

Jobs d'été

Comme chaque année, nous recherchons des jeunes filles et des jeunes hommes de la commune intéressés à jouer les jardiniers de l'été les matins de 8h à 12h.

Conditions d'engagement

- avoir 15 ans révolus et maximum 18 ans. (En cas d'inscriptions trop nombreuses, la priorité sera donnée aux personnes ayant 16 ans révolus)
- être habitant de la commune.

Les jeunes travailleront 1 ou maximum 2 semaines consécutives.

La feuille d'inscription est à retirer au secrétariat et doit être rendue d'ici à fin avril 2017.

Les Cartiminois

Pour son comité associatif, le jardin d'enfants de Cartigny est à la recherche d'une Présidente ou d'un Président pour une reprise de fonction à l'automne 2017 et si possible dès la fin de l'année scolaire.

Si cette fonction vous intéresse et que vous avez un peu de temps à offrir, n'hésitez pas à vous annoncer à Samuel Vieli au +41 78 803 96 04.

Bienvenue !

Agenda

du 2 au 20 mai	Pièce de théâtre – Troupe du Trabli
7 mai	Le Feuillu
13 mai	CartiPong
24 mai	Sortie des aînés
10 juin	Tournoi Pétanque
16 juin	Concert annuel du Chœur d'hommes
24 juin	Street Basket
1 ^{er} juillet	Fête des promotions

Naissances

Nino Gerber a vu le jour le 7 février 2017.

Décès

M. Luc Miville est décédé le 15 décembre 2016 (Adjoint au Maire de 1963 - 1970 et Maire de 1970 - 1983)

M. Philippe Wiblé est décédé le 30 décembre 2016 (Conseiller municipal de 1967 - 1979 et officier d'état civil)

M. Pierre Dériaz est décédé le 3 janvier 2017 (Conseiller municipal de 1970 - 1983)

Impressum

Élaboration

Delphine Bolle de Paoli
Yves Cogne
Carole Curchod
Isabelle Dubouloz
Sylvana Moget
Pierre-Alain Pignat
Nicolas Pontinelli

Réalisé par la commission de l'information.

Retrouvez ce bulletin à l'adresse www.cartigny.ch, rubrique Echo de Cartigny.

PRIX VASCO SANZ 2016 - ASSOCIATION POUR LE SOUTIEN À LA RECHERCHE SUR LE CERVEAU


« Développement d'un outil informatique permettant la visualisation en temps réel de l'activité du cerveau humain en IRM et l'entraînement par neurofeedback ».
par le **Dr.Yury KOUSH**

En présence d'un public nombreux, pour sa 7^{ème} édition du lundi 28 novembre 2016, l'association VASCO SANZ FUND a remis un diplôme et un prix d'encouragement de Fr. 2'500.- au lauréat 2016, lors d'une cérémonie, suivie d'un cocktail.

Yury Koush, un jeune ingénieur biélo-russe est revenu spécialement de New York, où il poursuit sa brillante carrière, pour recevoir son prix dans la belle salle du MANÈGE à Onex.

Son travail original combine l'application de l'IRM pour mesurer l'activité cérébrale avec **des analyses en temps réel et des méthodes informatiques** pour calculer la connectivité entre régions cérébrales. Ces méthodes permettent de calculer l'influence causale d'une région cérébrale sur une autre via un modèle mathématique appelé « dynamic causal modelling » (DCM) ou via des techniques de classification de patterns (machine learning), ceci en temps réel pendant qu'un sujet effectue une tâche dans le scanner IRM.

Ce signal est ensuite donné au sujet, toujours en temps réel, afin qu'il s'entraîne à modifier son activité cérébrale par exemple dans le but d'améliorer une tâche cognitive ou sa régulation émotionnelle (neurofeedback).

Concrètement, le système développé par cet ingénieur doué **permet au sujet de visualiser sur un écran un curseur qui monte ou descend selon les réponses de son cerveau**, alors qu'il est soumis, par exemple, à des images qui génèrent en lui des émotions différentes. Ceci permet au sujet de réguler différentes fonctions mentales, ou son corps, en influençant directement son activité cérébrale.

Cet outil est très prometteur, car il offre une possibilité de modérer l'intensité de ses réactions émotionnelles de façon naturelle, par une sorte de « physiothérapie mentale ». Il pourrait être appliqué au traitement de différentes pathologies neurologiques ou psychiatriques.

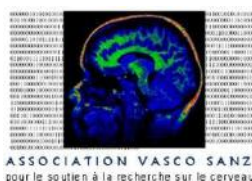
Créée en 2009, l'**association VSF** est née suite à la disparition tragique d'un jeune cartignois, ingénieur de l'EPFL Vasco Sanz, diplômé de l'EPFL en informatique et chercheur passionné en neurosciences; lauréat, entre autres, de l'un des prix à l'Innovation des HUG-Genève, en 2008.

Le but de cette association, qui a reçu de nombreux soutiens de donateurs privés, et qui est reconnue d'utilité publique, est d'encourager les jeunes scientifiques dans leurs recherches et les découvertes sur le cerveau et son fonctionnement.

Modélisation de la plasticité du cerveau, compréhension des mécanismes de la cognition, outil chirurgical de détection de l'activité cérébrale, analyse IRM fonctionnelle innovante, localisation de la conscience de soi, rôle du cervelet dans la vision...tels sont les projets primés depuis la création de l'association.

Le VASCO SANZ FUND remercie vivement tous les généreux donateurs, dont ceux nombreux de Cartigny, qui permettent à cette association de poursuivre son action, en remettant **ce prix unique en Suisse**, puisque **destiné aux jeunes chercheurs jusqu'à 35 ans**.

Les dons (déductibles fiscalement,) peuvent être faits à
Association Vasco SANZ - 1200 Genève
no de CCP : 10-781984-8
IBAN CH36 0900 0000 1078 1984 8
www.vascosanz-fund.com





Saison 2017 / 17^{ème} année

Mesdames, Messieurs, chères Cartiginoises, chers Cartiginois,

Présentation de la saison 2017

Pour cette 17^{ème} année nous vous proposons de réjouissantes surprises dans votre salle communale transformée en théâtre éphémère du 3 au 29 mai.

Du 3 au 20 mai 2017

Une Étoile Nouvelle comédie en trois acte de Sacha Guitry
par la Troupe du Trabli, mise en scène Michel Favre

Deux soirées découvertes qui feront la part belle à l'humour.

Le mardi 9 mai 2017

Valérie Mauriac déballe (vraiment) tout
Nouveau One Woman Show
Textes et jeu Valérie Mauriac

Le mardi 16 mai 2017

David Cuñado
Improvise et plus si entente
Seul en scène de David Cuñado

du 24 au 27 mai 2017

Figaro divorce (Ou : les suites épiques du Mariage de Figaro) de Ödon von Horvath
par les élèves des classes de 4^{ème} et 5^{ème} année de Michel Favre du Conservatoire Populaire.

Participez à notre tirage au sort et gagnez une des dix invitations pour deux personnes pour la 1^{ère} de **Une Étoile Nouvelle** ainsi que des bons pour une coupe de Champagne le soir de votre venue.

Inscription sur notre site : www.letrabli.ch

Au plaisir de vous rencontrer au cours du mois de mai prochain.



LA TROUPE
DU TRABLI

Présente :

UNE ÉTOILE NOUVELLE

de Sacha Guitry

Mise en scène
Michel Favre



Soirée découverte

mardi 9 mai 2017 20 H

Valérie Mauriac

Déballe (vraiment) tout !

One Woman Show

Textes et jeu

Valérie Mauriac

CARTIGNY

Salle communale de Cartigny

Réservations 079/951.99.12

www.lettrabli.ch

Soirée découverte

mardi 16 mai 2017 20 H

David Cuñado

Improvise et plus si entente

Seul en scène

de David Cuñado

CE QUE VOUS POUVEZ DÉPOSER DANS LA COLLECTE DU PET



Uniquement des bouteilles de boissons en PET avec le logo PET-Recycling



La règle «l'air dehors, la capsule dessus» s'applique.

En les pressant, les bouteilles ont trois fois plus de place, tant dans votre cabas que dans le conteneur ou le camion qui les transporte.

Collecte des bouteilles de boissons en PET chez tous les détaillants et dans les conteneurs PET officiels.

CE QUE VOUS NE POUVEZ **PAS** DÉPOSER DANS LA COLLECTE DU PET

QU'EST-CE QUI EST INTERDIT? POURQUOI?

OÙ DOIS-JE L'ÉLIMINER?



Bouteilles de lait, de crème à café et de yogourt à boire

Ces bouteilles sont en principe en PE-HD. Les résidus de lait et le point de fusion plus bas du PE occasionnent des problèmes lors du recyclage.

Collecte séparée des bouteilles en plastique auprès de la plupart des grands détaillants.



Gobelets pour boissons, glaces, yogourts, etc.

De nombreux gobelets sont en PP ou en PS. Le point de fusion plus faible du PP/PS entraîne des problèmes lors du recyclage. Mais, même si les gobelets sont en PET, ils ne peuvent pas être recyclés avec les bouteilles à boissons en PET.

Élimination avec les déchets ménagers.



Flacons de lessive et de détergent

Ces bouteilles sont en principe en PE-HD. En raison de son contenu, ce matériau ne peut plus être utilisé pour des denrées alimentaires.

Collecte séparée des bouteilles en plastique auprès de la plupart des grands détaillants.



Bouteilles de shampoings et autres produits cosmétiques

Ces bouteilles sont en principe en PE-HD. En raison de son contenu, ce matériau ne peut plus être utilisé pour des denrées alimentaires.

Collecte séparée des bouteilles en plastique auprès de la plupart des grands détaillants.



Blisters (coques en plastique) pour la viande, les légumes et les fruits

Ces emballages sont souvent fabriqués à partir de PET, mais ils sont parfois dotés de barrières ou d'additifs non décelables qui empêchent tout recyclage.

Élimination avec les déchets ménagers.



Petites bouteilles pour le vinaigre, l'huile et les sauces à salade

Bien que la plupart de ces emballages soient en PET, ils ne peuvent pas être collectés avec le PET. Les résidus d'huile et de vinaigre entraînent des complications lors du processus de lavage et de traitement du matériau.

Collecte séparée des bouteilles en plastique auprès de la plupart des grands détaillants.



Tous les déchets

Élimination avec les déchets ménagers.